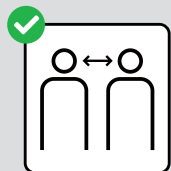


Covid-19 Hotline +41 79 644 69 53

THÈME	DIRECTIVES ET RÈGLES DE CONDUITE
1 Prévention	<ul style="list-style-type: none"> ▷ La santé est la priorité absolue ; cela implique un fort degré de solidarité et de responsabilité personnelle. ▷ Les personnes présentant des symptômes du Covid-19 doivent rester à l'écart de la manifestation. ▷ Si une contamination au Covid-19 est diagnostiquée ultérieurement (au maximum après 14 jours), le COL doit en être informé immédiatement via la hotline Covid-19. ▷ Toutes les informations doivent être renseignées en toute honnêteté.
2 Obligation d'informer et de déclarer	<p>Les questions de santé FIS sur la deuxième page doivent être complétées avant la remise de l'accréditation:</p> <p>En cas de réponse affirmative à l'une des questions, un test Covid-19 doit être effectué. Si le résultat est négatif, la personne sera accréditée sans symptômes après 24 heures. Si le résultat est positif, le groupe de travail décidera des mesures à prendre en fonction des directives des autorités cantonales. Dans l'attente de l'information, la personne doit rester isolée. En cas de contact important avec une personne covid+: quarantaine jusqu'à 10 jours après le dernier contact. Dans le cas d'une quarantaine pré-existante, la personne peut être accréditée après un certain temps si elle ne présente aucun symptôme.</p>
3 Accès	<ul style="list-style-type: none"> ▷ En cas de voyage avec les transports publics, les prescriptions de l'OFSP doivent impérativement être respectées. ▷ Les conditions de voyage actuelles sont communiquées sur demande par le COL.
4 Accréditation	<ul style="list-style-type: none"> ▷ Les accréditations doivent être retirées personnellement. ▷ L'accréditation sert d'outil de traçage des contacts et doit en permanence être portée par son détenteur. ▷ L'accréditation ne peut en aucun cas être transmise à une tierce personne.
5 Port du masque obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> ▷ Le port du masque est obligatoire dans tous les secteurs et toutes les zones d'accréditation du site de la manifestation. ▷ Les Buffs possédant une certification de protection ne sont permis que pour la montée et les travaux sur la piste. Des masques jetables certifiés doivent être utilisés sur le site de la manifestation. L'organisateur recommande l'utilisation des masques FFP2 pour la santé personnelle. ▷ Les personnes devant impérativement se rendre dans une autre zone de couleur sont tenues de porter un masque de protection FFP2 lors de l'entrée et durant le moment qu'ils y passent. ▷ Les exceptions eu égard au port du masque sont : <ul style="list-style-type: none"> - Pendant une activité physique épouvante (par ex. : montage d'infrastructure lourde) - Il incombe au responsable du département de décider si le masque peut être retiré. ▷ Pendant les repas, une fois la personne assise à sa place ▷ Les participants sont eux-mêmes responsables de l'achat des masques. ▷ Les masques portés doivent être éliminés uniquement dans les poubelles prévues à cet effet.
6 Séparation des groupes et équipes	<ul style="list-style-type: none"> ▷ Il ne doit y avoir aucun mélange avec des personnes d'autres groupes de couleur. ▷ Un groupe de couleur peut être réparti en sous-groupes en cas de besoin (si >100 personnes). ▷ Les sous-groupes ne doivent pas se mêler à d'autres sous-groupes. ▷ Cela est valable en particulier pendant le transfert jusqu'au site de la manifestation, lors de l'attribution des travaux ou dans la zone de restauration.
7 Tests Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> ▷ Aucune obligation générale de dépistage n'est indiquée pour les membres de ce groupe. Sont exclues de cette exemption les personnes devant impérativement entrer dans une autre zone de couleur et en possession d'une carte d'accréditation supplémentaire correspondante. <ul style="list-style-type: none"> - Ces personnes doivent présenter un test PCR Covid-19 négatif ou un test rapide covid-19 négatif, ne datant pas de plus de 72 heures. - Le test doit être reconnu et certifié dans le pays de sa réalisation. ▷ La Task Force peut réaliser un test rapide sur les personnes présentant des symptômes du Covid-19. ▷ La Task Force peut à tout moment exiger des tests rapides spontanés. ▷ En cas de résultat positif, détecté par un test rapide Covid-19, un test PCR Covid-19 doit être réalisé en plus pour valider le résultat du test rapide. ▷ Les frais de ces tests supplémentaires sont à la charge de la personne concernée.
8 Marche à suivre en cas de symptômes	<ol style="list-style-type: none"> 1. En cas d'apparition de symptômes, le préposé Covid-19 du COL doit immédiatement être informé via la hotline Covid-19. 2. Le préposé Covid-19 informe la Task Force. 3. La Task Force définit la marche à suivre sur la base des directives des autorités cantonales. 4. Toute information à des tiers (médias, autres) doit au préalable être validée par la Task Force.
9 Loisirs	<ul style="list-style-type: none"> ▷ Il convient de renoncer aux activités de loisir en groupe. ▷ Chaque personne est elle-même responsable de ses agissements et de ses activités pendant son temps libre. ▷ Il convient de respecter impérativement les directives de l'OFSP.
10 Formation et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▷ Par sa signature, la personne confirme qu'elle a lu l'annexe, qu'elle a compris et renseigné sincèrement les questions de santé et qu'elle s'engage à agir conformément aux directives. ▷ L'annexe fait partie intégrante du concept de protection de base de la Coupe du monde.



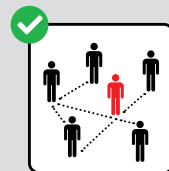
Garder ses distances



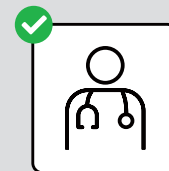
Porter un masque facial



Respecter les règles d'hygiène



Saisir les coordonnées



Se rendre sans symptômes à la manifestation

ANNEXE JAUNE

Covid-19 Hotline +41 79 644 69 53

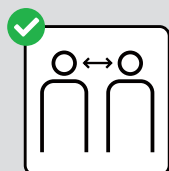
QUESTIONS	OUI	NON
Avez-vous souffert de symptômes de refroidissement au cours des 14 derniers jours (toux, écoulement nasal, mal de gorge, difficultés respiratoires, perte du goût ou de l'odorat)?		
Avez-vous souffert de l'un des symptômes suivants au cours des 14 derniers jours ?		
Fièvre		
Douleurs à la poitrine		
Maux de tête		
Nausée/vomissements		
Diarrhée		
Avez-vous eu des contacts au cours des 14 derniers jours avec une personne dont il a été prouvé qu'elle ait été infectée par le Covid-19 et qui n'a pas respecté l'ordre de quarantaine ?		
Avez-vous été testé positif au Covid-19 au moyen d'un test PCR (réaction en chaîne par polymérase) au cours des 14 derniers jours et n'avez pas respecté la période d'isolement ?		

DATE

ENTREPRISE/GROUPE

NOM

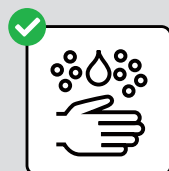
SIGNATURE



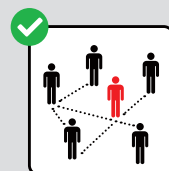
Garder ses distances



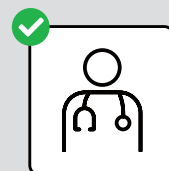
Porter un masque facial



Respecter les règles d'hygiène



Saisir les coordonnées



Se rendre sans symptômes à la manifestation